



**ZI Argiésans  
90 800 BAVILLIERS**

**Tel. : 03.84.21.99.43  
Fax : 03.84.21.99.45  
Email : [upb@sobagel.fr](mailto:upb@sobagel.fr)**

## **RESUME NON TECHNIQUE**

## **I. OBJET DU DOSSIER**

L'objet du présent dossier est une demande d'autorisation d'exploiter au titre de la réglementation des installations classées dans le cadre d'un projet d'agrandissement.

## **II. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

La société UPB SOBAGEL est implantée sur la commune de Bavilliers depuis 1999. L'entreprise est située sur la zone d'activité de Bavilliers Argiésans.

L'entreprise UPB SOBAGEL fabrique des pains et viennoiseries surgelés. La production annuelle s'est élevée en 2011 à 9 635 tonnes composées à 40% de pains et 60% de viennoiseries (pain chocolat, brioche, chausson, galette...).

La société emploie 31 personnes et fait appel à une vingtaine d'intérimaires.

La superficie du terrain est de 17 622m<sup>2</sup>. Le bâtiment actuel occupe une surface de 2 483 m<sup>2</sup>.

Le projet d'agrandissement du site vise à accroître la production (volume annuel attendu : 20 000 tonnes) et permettrait d'employer à terme 30 personnes supplémentaires (notamment par l'embauche des intérimaires). L'effectif total de l'entreprise atteindra à terme 60 personnes. L'extension du bâtiment se fera sur 3 454 m<sup>2</sup> pour atteindre une superficie totale d'environ 5 720 m<sup>2</sup>.

## **III. CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

Les activités et installations de la société UPB SOBAGEL sont concernées par plusieurs rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, notamment :

- sous le régime de l'autorisation :

L'activité de préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale est soumise à autorisation pour une quantité de matières entrantes supérieure à 10 tonnes par jour.

- sous le régime de la déclaration :

L'installation froid fonctionnant à l'ammoniac est soumise au régime de la déclaration pour une quantité d'ammoniac comprise entre 150 kg et 1,5 tonne.

Sept autres activités et/ou stockages sont également concernées par la réglementation des installations classées. Les caractéristiques (quantité, volume, puissance...) de ces installations, inférieures au seuil des rubriques, n'entraînent néanmoins pas le classement de ces dernières.

## **IV. RESUME DE L'ETUDE D'IMPACT**

Le résumé de l'étude d'impact est présenté ci-dessous sous la forme d'un tableau de synthèse qui présente :

- Les thématiques examinées,
- La sensibilité du milieu,
- La synthèse de l'analyse des effets du projet (mesures prises pour limiter les effets et effets résiduels du projet),
- Les effets cumulés éventuels avec d'autres projets connus.

THEME		SENSIBILITE DU MILIEU		ANALYSE DES EFFETS DU PROJET		PROJETS CONNUS AVEC CUMUL D'EFFETS	EFFETS CUMULES
		COTATION	COMMENTAIRES	MESURES PRISES OU PREVUES POUR LIMITER LES EFFETS	EFFETS RESIDUELS DU PROJET		
Sites et paysages, biens matériels, patrimoine culturel et archéologique	Sites et paysages	-	Zone industrielle	Couleurs de bardage en harmonie avec couleurs des bâtiments existants	Négligeables	Absence de projet connus dans la même zone industrielle	/
	Biens matériels, patrimoine culturel et archéologique	-	Monument historique classé le plus proche est à 1,9 km de l'entreprise	Implantation du projet dans une zone dédiée aux activités industrielles. Extension du bâtiment existant. Pas d'occupation de nouvelles parcelles.	Négligeables	Absence de projet connus dans la même zone industrielle	/
Données physiques et climatiques	Eaux de surface	+	Le site rejette ses eaux usées dans le réseau d'assainissement communal. Pas de rejet direct dans le milieu. Les eaux pluviales sont également rejetées dans le réseau communal.	Après avoir été collectées, les eaux usées sont dirigées vers le réseau communal d'assainissement pour traitement par la station d'épuration biologique de Bavilliers (les effluents sont facilement biodégradable) avant rejet au milieu naturel (la Douce). Les eaux pluviales de voiries sont collectées et traitées par un décanteur/déshuileur placé en sortie du bassin de collecte des eaux pluviales avant de rejoindre le réseau communal d'évacuation de ces eaux.	Limités (Absence de rejet direct dans le milieu naturel). Les eaux usées sont dirigées vers le réseau d'assainissement et la STEP. Le gestionnaire du réseau d'assainissement confirme la possibilité de traiter l'effluent. Les eaux pluviales seront traitées sur site avant de rejoindre le réseau de collecte de la zone.	Projet d'une nouvelle STEP à Trevenans au bord de la Savoureuse. Projet VON ROLL France SA à Valdoie. Projet Société COLAS EST (centrale mobile d'enrobage) à Eguenigue.	La STEP de Trevenans collectera les effluents de 7 communes mais pas ceux de Bavilliers. Absence d'effets cumulés. Projet VON ROLL, rejet dans la savoureuse. Projet SOBAGEL, absence de rejet direct au milieu naturel (réseau d'assainissement puis STEP puis la Douce). Absence d'effets cumulés. Projet COLAS EST, absence de rejets liquides. Absence d'effets cumulés.
	Risques naturels (inondations)	-	Site implanté en dehors d'une zone inondable	Création d'un bassin de compensation des eaux pluviales	Limités	/	/
	Sols et eaux souterraines	+	Absence de captage AEP à proximité direct (capotages les plus proches à plus de 8 km au nord).	/	Aucun (Pas de rejet dans les sols et eaux souterraines)	/	/
	Air	+++	L'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle fait partie des zones visées par le contentieux européen en particulier pour le dépassement des valeurs limites pour les particules de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm (PM10). Afin de pouvoir prendre rapidement des mesures de réduction des concentrations de PM10 dans l'environnement, le préfet du Doubs, préfet coordonnateur du plan, a souhaité mettre en place un PPA sur l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle. Projet de PPA en cours	Sources potentielles de rejets atmosphériques liées au projet très peu nombreuses. Rejet le plus significatif = gaz de combustion des véhicules circulant sur le site.	Limités	Projet d'une nouvelle STEP à Trevenans au bord de la Savoureuse. Projet VON ROLL France SA à Valdoie. Projet Société COLAS EST (centrale mobile d'enrobage) à Eguenigue.	Les effets résiduels sont limités et les projets identifiés sont éloignés. Absence d'effets cumulés.
	Odeurs	+++	Habitations au Nord-Ouest du site (à moins de 35 mètres des limites de propriété)	Déchets organiques seront entreposés dans un local spécifique réfrigéré et clos.	Limités	Projet d'une nouvelle STEP à Trevenans au bord de la Savoureuse. Projet VON ROLL France SA à Valdoie. Projet Société COLAS EST (centrale mobile d'enrobage) à Eguenigue.	Absence d'effets cumulés du fait de l'éloignement entre les projets identifiés et le projet UPB SOBAGEL.
Déchets	++	Prévention des déchets, orientation nationale dans le cadre du grenelle de l'environnement.	Tn à la source des catégories de déchets. Elimination suivant des filières adaptées et autorisées. Mise en œuvre d'une filière de valorisation organique des déchets agroalimentaire pour 2013.	Limités	Projet d'une nouvelle STEP à Trevenans au bord de la Savoureuse. Projet VON ROLL France SA à Valdoie. Projet Société COLAS EST (centrale mobile d'enrobage) à Eguenigue.	La société UPB SOBAGEL génère principalement des déchets particuliers à l'activité agroalimentaire. Les autres déchets (déchets dangereux petites quantités, métaux, papiers/cartons...) sont générés dans des quantités limitées. Effets cumulés limités.	

THEME	SENSIBILITE DU MILIEU		ANALYSE DES EFFETS DU PROJET		PROJETS CONNUS AVEC CUMUL D'EFFETS	EFFETS CUMULES	
	COTATION	COMMENTAIRES	MESURES PRISES OU PREVUES POUR LIMITER LES EFFETS	EFFETS RESIDUELS DU PROJET			
Bruit et vibrations	++	Zone industrielle mais proximité d'habitations (premières habitations à moins de 35 mètres des limites de propriété au Nord-Ouest et à l'Ouest)	Le nombre de sources d'émissions en direction du voisinage et notamment des habitations est limité. L'implantation de climatisations de bureau a notamment été évitée. Une attention particulière a été portée sur la puissance acoustique des dry coolers qui seront implantés en toiture. L'augmentation de la puissance de ces équipements a permis de limiter leur vitesse de rotation et de ce fait leur puissance acoustique.	Négligeables (respect des valeurs limites de niveaux sonores et d'émergence en direction des zones sensibles = habitations)	Absence de projet connus dans la même zone industrielle	/	
Energie et changement climatique	-	/	Suivi des consommations Remplacement du système de groupe froid dans le cadre du projet permettant de diminuer les consommations de l'ordre de 25 à 30%. Eclairage basse consommation par commande automatique. Production d'eau chaude sanitaire par récupération de chaleur sur le groupe froid. Régulation du fonctionnement des groupes de compression.	Limités	Non applicable	/	
Emissions lumineuses	-	Zone industrielle	Eclairage limité pour la sécurité sur les voies de circulation en période nocturne. Orientation des éclairage pour prévenir la diffusion dans l'environnement proche	Négligeables	Absence de projet connus dans la même zone industrielle	/	
Transports et infrastructures	-	Zone industrielle	Stationnement / Chargements et déchargements à l'intérieur de l'établissement Site à proximité des grands axes de circulation dont l'autoroute A36.	Limités	Projet d'une nouvelle STEP à Trevenans au bord de la Savoureuse. Projet VON ROLL France SA à Valdoie. Projet Société COLAS EST (centrale mobile d'enrobage) à Eguenigue.	Trafic journalier en provenance du site UPB SOBAGEL limité (de l'ordre de 10 camions par jour). De plus, étant donné l'éloignement des projets, il est peu probable qu'ils puissent avoir des effets cumulés. Effets cumulés limités.	
Rayonnement ionisants	Non concerné	/	Non concerné	Non concerné	/	/	
Consommation d'espaces agricoles ou forestiers	++	Zone agricole à proximité du site (les plus proches à environ 50 mètres au nord du bâtiment SOBAGEL)	Extension sur la parcelle de la société dédiée à des activités industrielles	Négligeables	/	/	
Milieux naturels terrestres et équilibres biologiques	Faune et flore	++	7 ZNIEFF de type I à moins de 5 km du site mais toutes à plus de 2 km	Absence de voies de transfert possible directe vers le milieu naturel via les milieux Eau et Air.	Pas d'effets attendus	Projet d'une nouvelle STEP à Trevenans au bord de la Savoureuse. Projet VON ROLL France SA à Valdoie. Projet Société COLAS EST (centrale mobile d'enrobage) à Eguenigue.	Absence d'effets cumulés du fait de l'absence d'effet attendu du fait du projet UPB SOBAGEL.
	Habitats naturels et équilibres biologiques	+++	Arrêté Préfectoral de Biotope dans l'aire d'étude			Projet d'une nouvelle STEP à Trevenans au bord de la Savoureuse. Projet VON ROLL France SA à Valdoie. Projet Société COLAS EST (centrale mobile d'enrobage) à Eguenigue.	Absence d'effets cumulés du fait de l'absence d'effet attendu du fait du projet UPB SOBAGEL.

THEME	SENSIBILITE DU MILIEU		ANALYSE DES EFFETS DU PROJET		PROJETS CONNUS AVEC CUMUL D'EFFETS	EFFETS CUMULES
	COTATION	COMMENTAIRES	MESURES PRISES OU PREVUES POUR LIMITER LES EFFETS	EFFETS RESIDUELS DU PROJET		
Continuités écologiques	+++	Trame verte et bleue en cours de définition	Absence source potentielle de perturbation des continuités écologiques.	Pas d'effet attendu (emprise du projet limitée)	Projet d'une nouvelle STEP à Trevenans au bord de la Savoureuse. Projet VON ROLL France SA à Valdoie. Projet Société COLAS EST (centrale mobile d'enrobage) à Eguenigue.	Absence d'effets cumulés du fait de l'absence d'effet attendu du fait du projet UPB SOBAGEL.
Santé, sécurité et salubrité	+	Habitations proches au Nord-Est du site	Absence de source significative de risque sanitaire liée aux activités du site en fonctionnement normal.	Pas d'effets significatifs attendus.	Projet d'une nouvelle STEP à Trevenans au bord de la Savoureuse. Projet VON ROLL France SA à Valdoie. Projet Société COLAS EST (centrale mobile d'enrobage) à Eguenigue.	Absence d'effets cumulés du fait de l'absence d'effets attendus du fait du projet UPB SOBAGEL.

+++ : sensibilité très forte, ++ : sensibilité forte ; + : sensibilité présente mais faible, - : sensibilité négligeable ; 0 : non concerné

## **V. RESUME DE L'ETUDE DE DANGERS**

Le tableau ci-dessous présente les conclusions de l'étude de dangers.

Il présente les phénomènes dangereux identifiés sur le site ainsi que leurs causes, les conséquences éventuelles, les barrières de sécurité existantes ou envisagées. Le cas échéant, si un phénomène dangereux est susceptible de présenter des conséquences à l'extérieur du site de la société, le tableau présente également la probabilité et la cinétique du phénomène.

N°	Fonction / système ou équipement	Phénomène dangereux	Causes	Conséquences	Barrières de sécurité existantes ou envisagées	Probabilité	Cinétique
1	Accueil Administration	Départ de feu	Présence de combustible et source d'ignition (ex : Défaut électrique)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<p><u>Disposition générale pour la totalité du site :</u>  Vérification annuelle électrique par un organisme extérieur (comprenant l'examen thermographique).  Extincteurs répartis sur la totalité du site et les employés sont formés à leur utilisation.  Systèmes de désenfumage sur la totalité du site.  Besoins en eau pour les secours extérieurs validés avec le SDIS (5 points d'eau) comprenant la mise en œuvre d'un bassin de réserve sur le site en complément du réseau.  Surveillance 24h/24 du site. Le site sera clôturé.  Interdiction de fumer sur la totalité du site à l'exception d'un local spécifique dédié dans les locaux sociaux.</p>	/	/
2	Local de charge	Départ de feu	Présence de combustible et source d'ignition (ex : Défaut électrique)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<p><u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1.   <u>Dispositions spécifiques :</u>  Local coupe-feu</p>	/	/
		Explosion	Libération d'hydrogène en présence d'une source d'ignition (défaut électrique...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<p><u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1.   <u>Dispositions spécifiques :</u>  Local ventilé et équipé de détecteurs d'hydrogène.</p>	/	/



N°	Fonction / système ou équipement	Phénomène dangereux	Causes	Conséquences	Barrières de sécurité existantes ou envisagées	Probabilité	Cinétique
3	Locaux sociaux (Electroménager, coin fumeur)	Départ de feu	Matière combustible en présence d'une source d'ignition (défaut électrique, point chaud ou flamme nue...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site</u> : voir n°1. <u>Dispositions spécifiques</u> : /	/	/
4	Réception	Départ de feu	Présence de combustible et source d'ignition (ex : Défaut électrique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site</u> : voir n°1. <u>Dispositions spécifiques</u> : /	/	/
5	Stockage déchets	Départ de feu	Présence de combustible et source d'ignition (ex : Défaut électrique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site</u> : voir n°1. <u>Dispositions spécifiques</u> : /	/	/
6	Silos	Explosion	Nuage explosible en présence d'une source d'ignition (ex : étincelle électrostatique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site</u> : voir n°1. <u>Dispositions spécifiques</u> : Silos nettoyés annuellement par prestataire extérieur. Les filtres sont nettoyés annuellement par le service maintenance. Les silos sont équipés d'évents.	/	/

N°	Fonction / système ou équipement	Phénomène dangereux	Causes	Conséquences	Barrières de sécurité existantes ou envisagées	Probabilité	Cinétique
7	Salle des machines abritant l'installation de froid NH3/CO2	Départ de feu	Présence de combustible et source d'ignition (ex : Défaut électrique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<p><u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1.</p> <p><u>Dispositions spécifiques :</u> Local coupe-feu . Mise à la terre des équipements.</p>	/	/
		Fuite d'ammoniac	Fuite sur le circuit d'ammoniac et extraction à l'extérieur du local par la ventilation.	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<p>L'utilisation de l'ammoniac est confinée à la salle des machines (pas d'ammoniac à l'extérieur de ce local). Le transfert du froid se fera par échange avec un circuit de CO2.</p> <p>Absence de capacité accumulatrice d'ammoniac à haute pression (une cuve de stockage à basse pression).</p> <p>Système de ventilation mécanique du local (système de type ATEX). L'extraction se fera à 10 mètres de hauteur (débouchée à l'atmosphère) et sera équipée d'une sonde de détection de NH3.</p> <p>2 détecteurs NH3 seront implantés à proximité de la capacité de NH3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une sonde toxicologique</li> <li>- une sonde explosimétrique.</li> </ul> <p>Les seuils de détections sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1er seuil pré-alarme: 500 ppm (sirène +mise en route extracteur)</li> <li>- 2ème seuil : 1000 ppm(sirène+extraction+coupure électrique des équipements non ATEX).</li> </ul> <p>La capacité accumulatrice basse pression de NH3 sera équipée de 2 limiteurs de pression : 2 vannes 3 voies et 4 soupapes (une soupape en service sur chaque vanne 3 voies).</p> <p>Mise en place de rails permettant d'extraire certains matériels sans nécessité de rentrer dans le local avec des engins de levage. Il n'y aura donc pas de circulation d'engins dans le local.</p>	/	/

N°	Fonction / système ou équipement	Phénomène dangereux	Causes	Conséquences	Barrières de sécurité existantes ou envisagées	Probabilité	Cinétique
					Mise à la terre des équipements. Sol étanche et équipé d'une rétention. Entretien trimestriel par un frigoriste.		
8	Local TGBT (transformateur)	Départ de feu	Présence de matière combustible (huile) et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> Local coupe-feu	/	/
9	Maintenance (produits de maintenance)	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> /	/	/
10	Expédition (produits finis conditionnés)	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> /	/	/

N°	Fonction / système ou équipement	Phénomène dangereux	Causes	Conséquences	Barrières de sécurité existantes ou envisagées	Probabilité	Cinétique
11	Stockage emballages (cartons, plastiques)	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> Local coupe-feu	/	/
12	Congélateur	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud...)	Flux thermique de 3 kW/m <sup>2</sup> (effets irréversibles) empiétant sur la limite de propriété NOVOFERM (voir la cartographie ci-dessous). Absence de conséquences significatives sur les employés de la société car les flux ne remettent pas en cause l'intégrité du bâtiment de la société NOVOFERM. Celui-ci protégerait les employés et leur permettrait d'évacuer.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> Murs limitrophes avec des locaux voisins coupe-feu	Evénement probable (catégorie B)	Lente
13	Chambre froide	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> /	/	/

N°	Fonction / système ou équipement	Phénomène dangereux	Causes	Conséquences	Barrières de sécurité existantes ou envisagées	Probabilité	Cinétique
14	Conditionnement (lignes de conditionnement)	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud,...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> /	/	/
15	Atelier boulangerie (trémie station de pesage des matières)	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud,...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> /	/	/
		Explosion	Nuage explosible en présence d'une source d'ignition (ex : étincelle électrostatique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> Nettoyage régulier des installations.	/	/
16	Stockage matières premières	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site :</u> voir n°1. <u>Dispositions spécifiques :</u> Cloisonnement coupe-feu d'une partie de la zone de stockage (zone de stockage sur 3 niveaux)	/	/

N°	Fonction / système ou équipement	Phénomène dangereux	Causes	Conséquences	Barrières de sécurité existantes ou envisagées	Probabilité	Cinétique
17	Station de lavage	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site : voir n°1.</u> <u>Dispositions spécifiques : /</u>	/	/
18	Atelier viennoiserie (lignes de production et trémie station de pesage)	Départ de feu	Présence de matière combustible et d'une source d'ignition (ex : défaut électrique, point chaud,...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site : voir n°1.</u> <u>Dispositions spécifiques : /</u>	/	/
		Explosion	Nuage explosible en présence d'une source d'ignition (ex : étincelle électrostatique, point chaud...)	Absence de conséquences significatives attendues à l'extérieur du site.	<u>Disposition générales valable pour la totalité du site : voir n°1.</u> <u>Dispositions spécifiques :</u> Nettoyage régulier des installations.	/	/

Cartographie des zones de risques significatifs :

Une étude quantitative a été menée afin d'estimer les flux thermiques en cas d'incendie dans les différentes zones de stockage du projet.

Le résultat de cette étude est présenté sur la cartographie présentée ci-dessous.

